

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE CANCASQUE.

Revue Critique et Littéraire DES HOMMES ET DES CHOSES.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 5.] Québec, 11 Novembre 1843; No. 2.

Mélanges Littéraires.

L'ÉCOLIER.

Un tout petit enfant s'en allait à l'école.

On avait dit : allez ! Il tâchait d'obéir ;

Mais son livre était lourd, il ne pouvait courir.

Il pleure, et suit des yeux une abeille qui vole.

« Abeille, lui dit-il, voulez-vous me parler ? »

Moi, je vais à l'école : il faut apprendre à lire !

Mais le maître est tout noir, et je n'ose pas rire !

Voulez-vous rire, abeille, et m'apprendre à voler ?

— Non, dit-elle ; j'arrive et je suis très pressée ;

J'avais froid ; l'Aquilon m'a long-temps oppressée ;

Enfin j'ai vu les fleurs, je redescends du ciel.

Et je vais commencer mon doux rayon de miel,

Voyez ! j'en ai déjà puisé dans quatre roses ;

Avant une heure encor nous en aurons d'écloses.

Vite, vite à la ruche ! on ne rit pas toujours ;

C'est pour faire le miel qu'on nous rend les beaux jours.

CHANGEMENT DE VIE.

L'enfant reste muet, et la tête baissée,

Rêve et compte ses pas, pour tromper son ennui,

Quand le livre importun, dont sa main est lassée,

Rompt ses fragiles nœuds, et tombe auprès de lui,

Un dogue l'observait du seuil de sa demeure.

Scepter, gardien sévère et prudent à la fois,

De peur de l'éfrayer rétient sa grosse voix.

Hélas ! Peut-on crier contre un enfant qui pleure ?

« Bon dogue, voulez-vous que je m'approche un peu ?

Dit l'écolier plaintif. Je n'aime pas mon livre ;

Voyez ! ma main est rouge, il en est cause. Au jeu

Rien ne fatigue, on rit ; et moi je voudrais vivre

Sans aller à l'école, où l'on tremble toujours.

Je m'en plains tous les soirs, et j'y vais tous les jours.

J'en suis très-mécontent. Je n'aime aucune affaire.

Le sort des chiens me plaît, car ils n'ont rien à faire.

— Écolier ! voyez-vous ce laboureur aux champs ?

Eh bien ! ce laboureur, dit Stentor, c'est mon maître.

Il est très-vigilant ; je le suis plus peut-être,

Il dort la nuit, et moi j'écarte les méchants.

J'éveille aussi ce bœuf, qui, d'un pied lent, mais ferme,

Va creuser les sillons quand je garde la ferme,

Pour vous-même on travaille ; et grâce à vos brebis,

Voire mère, en chantant, vous file des habits.

Par le travail tout plaît, tout s'unif, tout s'arrange.

Allez donc à l'école ; allez, mon petit ange !

Les chiens ne lisent pas, mais la chaîne est pour eux :

L'ignorance toujours mène à la servitude.

L'homme est fin, l'homme est sage, il nous défend l'étude :

Enfant, vous serez homme, et vous serez heureux ;

Les chiens vous serviront." L'enfant l'écouta dire,

Et même il le baisa. Son livre était moins lourd.

En quittant le bon dogue il pense, il marche, il court.

L'espoir d'être homme un jour lui ramène un sourire.

A l'école, un peu tard, il arrive gaiement,

Et dans le mois des fruits il lisait couramment.

Mme DESBORDES-VALMORE.

UNE FAILLITE A LA CABOCHARD.

Parmi les phrases toutes faites qui depuis un grand nombre d'années reviennent cent mille fois par mois dans la conversation française, il faut placer en première ligne *l'avidité d'impitoyables créanciers !*

A en croire les romans, les mélodrames et les vieilles portières, tous les créanciers sont des êtres avides et impitoyables, sur lesquels on ne saurait trop appeler l'animadversion publique ; il semblerait que ce sont des tigres qui se nourrissent de côtelettes humaines, des antropophages qui vont chaque matin à

la chasse de leur proie, escortés d'une douzaine de limiers plus connus sous le nom de gardes du commerce.

Lorsqu'on dit dans la société: "M. Cabochard doit cent mille francs à M. Tartempion et il ne pourra jamais payer le premier sou de cette dette," tout le monde s'écrie aussitôt: "Ah! ce pauvre Cabochard!" Quant à Tartempion, il n'obtient pas le moindre soupir de commiseration; et pourtant, franchement, si quelqu'un est à plaindre dans cette circonstance, c'est Tartempion, qui se trouve ruiné par suite de l'étourderie, de l'incapacité, ou trop souvent même de la mauvaise foi de son débiteur.

S'il existe des créanciers impitoyables en France, à coup sûr ce n'est pas parmi les commerçans parisiens qu'on en trouverait un grand nombre. C'est une chose curieuse à lire que la liste des concordats approuvés chaque jour par le tribunal de commerce et enregistrés dans la quatrième page du *Droit* et de la *Gazette des Tribunaux*.

Il n'y a peut-être pas un débiteur sur cent qui, après avoir déposé son bilan, n'obtienne un arrangement avec ses créanciers et ne soit laissé à la tête de ses affaires; pour peu qu'il promette seulement dix pour cent, payables en cinq ou six ans.—Quand il offre quinze, les créanciers versent des larmes d'attendrissement, et s'il allait jusqu'à vingt, ils proposeraient leur vertueux débiteur pour candidat au grand prix Monthyon... Mais jusqu'à ce jour il n'y a pas eu lieu de faire cette proposition!

Bon nombre de faillis, surtout parmi les marchands de vins, les restaurateurs et les détailliers, se contentent de promettre à l'avidité de leurs impitoyables créanciers cinq pour cent payables en cinq ans; après quoi ils se remettent bien tranquillement à vaquer à leurs petites affaires, sans avoir même la politesse d'offrir un paletot, un poulet rôti ou un verre de vin à tel de leurs créanciers qui se trouve dans une débine complète. Cela tient probablement à ce qu'ils ne veulent pas humilier ce Monsieur.

Ces jours derniers, un arrangement encore plus phénoménal que tous les autres, un arrangement comme il n'en existe pas encore de mémoire d'huissier, a été obtenu par un commerçant parisien, qui a fait accepter à ses impitoyables créanciers un concordat en leur promettant un pour cent payable en huit ans.

Si bien qu'un créancier auquel il est dû un capital de six cents francs aura chaque année un dividende de douze sous et demi, et pour peu qu'il prenne l'omnibus pour aller toucher ses fonds, il lui restera tout juste deux centimes et demi à mettre dans sa tirelire. Au bout des huit ans il aura un total de vingt centimes qui lui représenteront ses six cents francs.

Ces vingt centimes seront des médailles commémoratives de cette faillite pour l'impitoyable créancier.

Hâtons-nous d'ajouter que le tribunal de commerce s'est montré plus terrible que les fournisseurs du négociant, il a refusé de ratifier ce traité de paix.

C'est dommage, car nous allions entrer dans une voie toute nouvelle, et les fameux dix pour cent de tradition auraient été relégués parmi les vieilles modes dont on doit rengir. Avant huit jours nous aurions vu des concordats à un demi pour cent payable en douze années; pour peu même que le failli eût trouvé des fonds pour escompter ses créances et payer comptant, il n'aurait eu à payer immédiatement qu'un quart pour cent, lequel quart on aurait tout naturellement prélevé pour droit de commission,—de sorte que les créanciers auraient définitivement donné leur acquit sans toucher un sou. O Bâreme! tu n'aurais jamais trouvé ce calcul; mais, en revanche, tu serais bien capable de l'inventer, ô Montalivet!—(Charivari.)

LE FANTASQUE.

11 NOVEMBRE, 1843.

On prend plus de mouches

AVEC DU MIEL

QU'AVEC DU FIEL.

La générosité est à l'ordre du jour et il est de par la province certains journaux qui croient avoir tout dit lorsqu'ils ont crié : *A bas les préjugés d'origine ; Un homme en vaut un autre ; Plus de distinctions de races.* Voilà des phrases magnifiques, surtout lorsqu'elles sont imprimées en beaux caractères fleuris et dodus ; mais ces maximes sonores et coulantes en théorie ne valent absolument rien qui vaille dans la pratique. — Vous souvient-il bon lecteur, d'avoir été jadis enfant ? Oui qu'il m'en souvient me répondez-vous en soupirant. Eh bien ! vous rappelez-vous de ce beau chien de Terreneuve que votre père vous acheta en même tems qu'un superbe traîneau bien ferré, peinturé, garni de belles peaux, pour vous récompenser d'avoir été moins méchant qu'à l'ordinaire. Quelle joie, quel plaisir ! vous alliez avoir, pensiez-vous, un animal à votre service qui vous porterait, vous traînerait vous défendrait même, au moindre signe, contre les autres petits garçons qui étaient bien aussi malins que vous ; mais qui avaient de meilleurs poignets ! vous ne vous ne vous sentiez pas d'aise ; il me semble vous voir... mais, (il est à tout âge un vilain *mais* qui ternit les plus belles choses ; les gateaux sont délicieux *mais* ils donnent des indigestions ; patiner est un amusement sans pareil *mais* on s'y casse quelquefois le nez ; les premières amours sont les plus douces *mais* elles ne durent pas ; une épouse est le seul fidèle ami de l'homme ; elle partage ses plaisirs, soulage ses douleurs, le console dans le chagrin, *mais* elle a ses caprices par lesquels il faut passer, sinon, gare la tempête ; les enfants sont gentils *mais* ça crie ; l'homme arrive enfin à l'âge de la sagesse et de la tranquillité ; il jouit de ses souvenirs, il est heureux *mais* il faut mourir ;) ça ! où en étais-je ? ah ! vous ne vous sentiez pas d'aise ; vous contempriez avec orgueil votre brave caniche..... mais la seule difficulté qui s'offrit à vous était de le dompter ; car il était déjà gros, grand, fort, et pouvait, d'un coup de croc, vous broyer une jambe ou un bras ! Pourtant vous y êtes parvenu, et voici comment vous vous y êtes pris : —

D'abord vous vous êtes procure un collier. Il fallait le passer au cou du dogue, c'était un tant soit peu hasardeux ; mais avec de la patience, du tems, de la flatterie on vient à bout de tout, des bêtes et des hommes. Vous avez appelé votre chien, vous lui avez prodigué les noms d'amitié : là ! voilà un bon chien, good dog, good dog, turc, beau turc, tout beau, tout beau ! vous l'avez caressé et tandis que l'excellent quadrupède se tordait de plaisir sous vos flatteries, battait l'air de sa queue en signe de reconnaissance, vous lui avez doucement mis au cou le collier qui le plaçait en votre puissance. Le reste vint bien vite et l'on vit le fier et fidèle animal, qui n'avait jamais auparavant songé

qu'il fût un joug ici-bas, vous trainer par monts et par vaux, la tête basse, l'œil de côté, rêvant à ses beaux jours de liberté et recevant de tems à autre de bons coups de fouet qui lui rappelaient son jeune maître. Excellent lecteur, vous n'êtes plus enfant et les rôles sont changés : vous êtes, ainsi que moi, ainsi que des milliers d'autres, le bon, le brave chien de Terreneuve. On vous dit : Bon canadien, brave canadien, plus de vieux préjugés ! élevez le premier venu quand même il serait turc, hottentot ou anglais ; et vous, flatté du compliment, pour montrer que vous le méritez vous faites plus qu'on ne vous demande et une population canadienne de huit cent mille âmes élit sur 42. représentants dix-huit seulement de ses frères ; et, en chambre les ennemis vous passent la main sur le dos en vous disant : good dog, good dog ! Le seul inconvénient à tout cela, c'est que d'abord les 24 représentants pourraient bien être le collier auquel on attachera plus tard le fardeau ! mais encore on se sert de ce fait pour assurer du loin que vous êtes dégénérés ; que parmi vous, il n'est plus d'hommes pour prendre la défense de vos intérêts ; que l'antique attachement qu'on vous prête pour vos vieilles institutions n'est plus qu'un mot et que le moment viendra bientôt où d'un coup de motion l'on pourra chasser, anéantir ce gênant apanage.

Pardon de la comparaison ; je ne suis pas poli, mais bien intentionné.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Séance d'hier au soir.

Il est reçu et adopté un rapport du comité des finances recommandant le paiement d'une balance de £72. aux propriétaires de la rue de la Fabrique pour payage en bois et £4. 1. 9. à Mr. Murray montant d'une amende payée par lui pour dommages aux effets d'une femme chassée du marché.—Mr. Laurin présente une pétition de Mr. Sanfaçon demandant une barrière ou autre construction pour garantir sa maison, Côte à coton, des accidents de voitures, chevaux échappés etc.—Mr. Connolly une de Made Veuve Bean rue Champlain. Mr. McLeod une de Mr. Chs. Jourdain offrant les moyens de faire prendre le pont de glace chaque hiver pourvu qu'on lui abandonne pour cela les quais du roi et des Indes, les chaînes dont le gouvernement se servait pour monter les pierres sur le cap et que la ville paie les frais ; renvoyé à un comité de 5.—Mr. Connolly fait motion de retarder la construction du marché de la Haute-Ville jusqu'à l'arrivée du Maire afin qu'alors on discute s'il ne serait pas à propos d'ériger une bâtisse plus considérable que celle qu'on avait en vue pour y réunir, outre le Marché, un Hôtel de Ville, des salles pour assemblées, lectures publiques, bureaux etc.—Il est décidé que la ville acquerrait une forte pompe neuve, le comité du feu devant faire rapport, avant de la commander, s'il serait plus avantageux de la faire construire à Québec qu'à l'étranger.—On autorise la confection de trois jets pour pompes et le paiement de £5 à Mr. René Pelchat. La motion de Mr. Laurin pour reconsidérer etc. etc. est remise à Vendredi prochain, ce monsieur ne promettant pas de la remettre de nouveau si alors le retour du maire ne s'est pas affecté ou s'il n'est pas déterminé pour quelque jour avant sa propre sortie d'office. Il annonce que quant aux amendements qui touchent à la représentation des faubourgs il n'y tient pas dans le conseil, vu que par des assemblées publiques et des requêtes de la part des intéressés on peut demander directement en parlement les changements desirés. La pétition de Mrs. Trigg est renvoyée. La rue Ladenhall sera ouverte au public et rendue praticable. Le canal demandé par Messire Charest est accordé, ainsi que la pétition d'Isaac Dorion et autres, 72 louis devant être payés par la ville à J. B. Drapeau pour l'achat de sa propriété par où passera la rue qu'on va ouvrir. Un canal de 120 pieds à l'ouest, à partir du canal public, devra être ouvert avant la fin de la saison dans la rue St. Gabriel, faubourg St. Jean. Nulle mesure ne sera prise sur le projet de Mr. Rhymer.

La rue Bélair, devra être redressée et communiquer avec la rue St. Antoine. Jos. Tourangeau, père, Ecr. est élu auditeur en remplacement de Mr. P. Pelletier. Il est permis à A. Roy, F. Paquet et C. Rouillard d'établir des étaux privés dans leurs rues respectives. Les pétitions des regrattiers de la Pointe Lévi, des revendeuses et de Jos. Allard sont renvoyées.

Le bruit courait ici hier que L'honorable Monsieur Caron avait été nommé président du Conseil législatif en remplacement de l'hon. R. J. Jameson qui a résigné. Bravo ! Choquez-vous messieurs, les Tories ; partez, abandonnez vos postes ; il se trouvera toujours bien quelque bon canadien pour prendre votre place et ne pas vous laisser regretter. Mr. Caron a bien mérité cet honneur ; il parle toujours français en dépit des gorges chaudes d'un honorable Mr. De Blaquière dont le nom pourtant n'est pas saxon et de quelques autres de la part de qui pareille chose ne nous surprend pas.

Economie qui n'est pas politique. Mr. Russell a demandé, par la voie des annonces, des soumissions pour la fourniture de 23 casques, 27 souliers et 27 mitaines.

Le coût des annonces et autres frais de publicité, comptabilité etc. dépassera ce qu'on gagnera par la concurrence ; si Mr. l'inspecteur était allé bonnement dans la première boutique venue acheter ces trois ou quatre casques, mitaines et souliers, tout aurait été dit et la ville y eût plus gagné que les marchands. Mais pour l'argent public il faut bien avoir l'air de faire quelque chose, quand ce ne serait qu'user des casques, des souliers et des mitaines.

QUAND TOUT VA BIEN

Tout Va Mal.

(Catéchisme des Editeurs.)

Depuis la fin du quatrième volume de l'immortel *Fantasque*, près de six grandes semaines, inestimables abonnés, se sont écoulées sans que nous ayions eu le plaisir de nous entretenir ensemble des choses d'ici-bas ; et pourtant, à les prendre en bloc, elles ne valent pas la peine qu'on en souffle mot, quoiqu'en détail elles pourraient être de quelque intérêt pour les curieux impertinents. Bien des petites intrigues, bien de furtifs scandales sont venus troubler l'harmonie qui régnait et créer des tempêtes dans un pot au lait ; mais les affaires privées ne nous regardent pas : assez de langues, plus agiles mille fois que les pressées à vapeur de la dernière invention, s'occupent de les répandre ; or comme l'abonnement n'est pas cher, seulement quelques heures de complaisance et de tems à perdre, nous ne voulons pas entreprendre la concurrence. Quant aux affaires publiques, elles sont comme de tems immémorial dans l'état où vous les savez par cœur, de sorte que véritablement il n'y a plus rien à dire, les rédacteurs sont aux abois !

En vérité, en vérité je vous le dis nous vivons dans un tems absurde pour le journalisme et surtout celui du genre trouve-à-redire-à-tout, comme le nôtre. Jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu les affaires publiques aller si bien ni les affaires privées aller si mal; tout au rebours du sens raisonnable. Il n'y a, encore une fois, plus rien à dire. Jugez en plus tôt vous-même par le tableau déplorable que nous allons tracer. Commençons par en haut pour finir par en bas.

Qu'avons-nous à la tête du gouvernement? Un Metcalf, un vieux garçon qui vit tranquillement chez lui, ne regardant pas seulement du coin de l'œil les jolies demoiselles, ne demandant que la justice pour tout le monde, jetant l'argent à pleines mains à toutes les institutions du pays, ne cherchant pas le moins du monde à contrecarrer les vœux du peuple telles qu'exprimées par ses représentants; c'est épouvantable! ça vous coupe le sifflet.

Que voyons-nous immédiatement après lui? Un ministère tiré des anciens rebelles ou peu s'en faut; un ministère qui, loin de profiter des bons salaires attachés à ses charges pour se faire promener en voiture à quatre chevaux, pour flâner et se dandiner, comme jadis pour boire, manger, faire bombance et ripaille, s'occupe, fait des lois, sue sang et eau du matin au soir, travaille en un mot comme du pauvre monde. C'est abominable! Si les journalistes étaient fins, ils s'entendraient entr'eux pour renverser un tel ministère qui leur ôte le pain de la bouche; ministère, charitable ministère, faites donc quelque sottise, que nous puissions vous chanter pouille!

Que voyons-nous ensuite? Un conseil législatif où les vieillards malfaisants sont en minorité et qui s'entend avec la chambre et l'exécutif comme des larrons en foire, pour faire tout marcher à bien et tomber l'agitation dans l'insignifiance. Un conseil où quelques uns de ses membres parlent français, comme si cette langue n'était plus bannie des procédés parlementaires et où deux ou trois autres seulement osent s'élever encore contre cette insolence! C'est insupportable! Les véritables amis du pays, les à-jamais mécontents devraient faire courir une requête demandant le retour à un état de choses plus amusant, la réintégration du conseil spécial d'impayable mémoire.

Que remarque-t-on plus loin? Une chambre d'assemblée qui se laisse mener par le bout du nez; qui ne cherche pas plus querelle à la royauté que si elle était sortie du milieu des russes, des turcs ou des autrichiens. Une chambre enfin des laquelle on ne trouve rien à critiquer surtout lorsqu'on en est à cent cinquante lieues. C'est pitoyable! Heureusement que l'on va mettre bon ordre à tout cela et ramener le Parlement en pays civilisé.

Qu'apercevons-nous après cela? Un brave peuple canadien qui vit content, fume sa pipe, chante sa belle, se rit du tems, de la misère et de ses ennemis; par la foi de Sydenham, jetons notre langue aux perroquets et tâchons de prendre ce peuple pour modèle.

Ajoutez maintenant à cette série générale de désastres et de malheurs éditoriaux ceux qui nous accablent de près, comme par exemple la quiétude où troupissent, depuis qu'ils se sont chabotés les habitans de Québec; naguères si remuants, si fiers, si jaloux de leurs droits d'hommes, nés, mais ne vivant pas libres; ou l'ordre dans lequel se tient la police qui est aussi vertueuse et innocente, aujourd'hui qu'une cathécumène, faisant son devoir, balayant son plancher, rentrant chez elle avant le crépuscule; ou la béatitude de monsieur le ci-devant magistrat infatigable qui ne se rend plus insupportable que par-ci, par-là, dans un incendie; mais comme une calamité fait oublier l'autre, on ne s'en aperçoit plus. Ainsi, lecteurs, vous voyez que notre tâche est rude et difficile, puisqu'il ne nous reste rien à faire, rien à dire, quoique tout cela nous donne à penser. En véri-

te, nous vous le disons, si la corporation et quelques autres ridicules moins innocents ne nous laissent entrevoir une ancre de miséricorde, nous ne répondrons pas de nous... et l'univers s'arrangerait comme il pourrait la...
GARE A NOUS, CANADIENS,

Car

**SI NOUS FAISONS LES MECHANTS,
 NOUS AURONS DU GATEAU.**

Dans la discussion sur le siège du gouvernement il s'est dit de monumentales bouffonneries : par exemple Mr. Boulton assura que la ville de Washington a été choisie comme siège du gouvernement fédéral américain parce qu'étant au milieu d'un marais et ne pouvant s'agrandir elle laisse par conséquent les législateurs à l'abri de l'influence d'une opinion publique. Si c'est un avantage que cela Kingston est justement l'affaire : les maladies épidémiques, endémiques, et autres auront l'œil à ce que la population n'augmente pas, au contraire. Nom d'une peste ! restons à Kingston.

D'autres ont lancé les menaces suivantes : — "Si le siège du gouvernement est arraché du Haut Canada, un tel sentiment de fureur prévaudra parmi ses habitants que l'attachement à l'empire britannique en sera ébranlé et que l'Union des provinces ne durera pas dix-huit mois ! L'avez-vous entendu ? Nous n'aurons pas plus de dix-huit mois d'ineffable avantage d'être unis à nos chers frères du Haut Canada ! Lecteur, dites-nous donc à l'oreille, laquelle de ces deux menaces vous plaît le plus ? Chaud, chaud, haut canadiens, si nous étions à votre place, après l'affront qui vient de vous être fait, nous ne voudrions pas rester dix minutes en compagnie de ces gueux de richards français qui veulent faire la loi parce qu'ils paient, et je m'en séparerais même avant qu'ils aient liquidé vos dettes. Quant à vos démêlés avec la mère patrie, arrangez vous ensemble, vous êtes de la même famille, traitez vous en frères, coupez vous la gorge. Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le bout du nez.

Grave discussion. Comme Mr. le conseiller municipal Rousseau suggérait à la séance d'hier soir l'utilité d'acheter des couvertes qu'on mouillerait pour étendre sur les toits en cas d'incendie, Mr. Lloyd dit que Pidée était assez bonne mais qu'elle n'était guère praticable vu que ces couvertes pourraient être mangées par les mites.

Cet obstacle ne nous paraît pas insurmontable ; le conseil pourrait nommer un inspecteur des mites. Que diable ! un tel officier en vaudrait bien certains autres.

Nous venons de recevoir le premier numéro d'un journal de Montréal portant le titre de **Diable Bleu**. Le nouveau venu a bien un certain mérite, celui de la bonne volonté : il fait tout ce qu'il peut pour avoir de l'esprit. Patience, patience cela viendra peut-être avec le tems. La persévérance a opéré des miracles, encore plus surprenants que celui-là. Par exemple nous lui conseillons de se défaire de ses abominables gravures dans le goût américain. Celle, entre autres qui précède son prospectus ressemble beaucoup trop à une cruche. Le pauvre **Diable** s'il continu sur ce ton estible.